

100 % MEILLAC

L'info qui nous rassemble



Dans ce numéro :

- ◆ PORTE PAROLES : Mot du Maire
- ◆ MOULIN À PAROLES : Médiathèque, Bretagne romantique
- ◆ LA PAROLE EST À VOUS : Les Barges Ô !
- ◆ PAROLES D'EXPERT : Portrait



Mot du Maire



En cette fin d'année 2023, je retrouve le plaisir de m'adresser à vous au travers de ces quelques lignes, de faire le bilan des actions menées dans l'intérêt général et au service de tous. Après les importants investissements réalisés en 2022 pour près de 2 millions d'euros, une pause était nécessaire afin de ne pas grever notre budget investissement pour les années futures. Nous en avons profité pour réfléchir aux futurs projets que sont la rénovation et l'agrandissement du cabinet médical et l'aménagement du bourg. Pour réaliser toutes ces opérations, nous devons accentuer les économies sur le budget. Malgré tous les efforts fournis par les différents services, la forte augmentation des fluides et de l'inflation a fortement impacté nos excédents. A cela, s'ajoute la baisse des recettes fiscales à la suite de la suppression de la taxe d'habitation. Nous ferons en sorte que notre programme soit tenu pour une amélioration de votre vie au quotidien.

Cette année, nous avons réalisé l'aménagement de la bibliothèque, en profitant pour créer un espace plus accueillant et convivial. L'accessibilité à l'étage a pris un peu de retard du fait de normes de sécurité imposées qui ont complexifié ce projet. Dommage que cette accessibilité n'ait pas été faite lors de sa construction. Les solutions ont été trouvées, la réalisation se fera début 2024.

Le curage de la station d'épuration commencera également cette année. Des travaux d'agrandissement sont à l'étude pour nous permettre d'accueillir une nouvelle population dans nos futurs lotissements. Pour le lotissement des rives de Fersac, les travaux de viabilisation commenceront en avril 2024 et la mise en vente des lots début 2025.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est en cours de rédaction et devrait être approuvé au premier semestre 2024. Ce PLUi crée de nouvelles contraintes à l'ensemble des communes de la communauté. Afin de rentrer dans le cadre de la loi climat et résilience et du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), l'espace de construction est réduit de 35% tout en gardant le même nombre de logements, ce qui équivaut à augmenter la densification du même chiffre. Un nouveau mode de construction dans des espaces contraints ou en élévation devra être accepté par la population si nous voulons permettre à tous de se loger.

Les travaux de voirie en campagne se sont poursuivis tout au long de l'année. Nous avons entrepris des travaux pour l'arrêt de car à Tournebride pour donner suite à un changement de circuit scolaire. Après des demandes successives à la région et au département, un accord pour cette réalisation a été donné en octobre. Les travaux ont été réalisés pendant les vacances de la Toussaint, ce qui nous permet d'améliorer la sécurité des élèves.

Comme vous avez pu le voir, le pôle technique communautaire situé rue des docteurs Pelé sort de terre. Ce pôle comprendra le service voirie, le service bâtiments communautaires ainsi qu'un local archives sécurisé. Cette construction devrait être opérationnelle en juin 2024.

Nous vivons actuellement dans un monde en plein bouleversement, avec des conflits militaires ou terroristes. Nous avons la chance de vivre au sein de l'Union Européenne, dans un espace où les valeurs de démocratie et de liberté sont respectées. Notre force, c'est cette union qui nous protège dans ce monde en conflits. Nous aurons le 9 juin à nous exprimer sur ce sujet lors des élections européennes. Quelle que soit son opinion, voter c'est accroître cette protection qu'est l'Europe.

En ce début d'année, j'ai une pensée pour ceux qui sont dans les difficultés de la vie. Je souhaite à vous toutes et tous, habitant(es), membres d'associations impliqués dans la vie communale, aux commerçants, artisans et agriculteurs qui participent à l'économie locale une année 2024 pleine de réussite.

Je vous présente, au nom de l'ensemble des membres du conseil municipal et des agents communaux mes vœux les meilleurs, qui soient remplis de santé, de bonheur et de paix.

Georges DUMAS, Maire de Meillac

SOMMAIRE

... PORTE PAROLES

- Mot du Maire Page 2
- Culture Page 3
- Bâtiments communaux Page 4
- Voirie et assainissement Page 5
- Finances Page 6
- Action sociale Page 8
- Communication Page 9
- Calendrier associatif 2024 Page 9
- Mot de l'opposition Page 10
- Mot de la majorité Page 11

... MOULIN À PAROLES

- Les actualités du Sage Page 12
- La médiathèque Page 13
- Eau potable Page 14
- PLUi Page 15
- Le Clic Page 15

... LA PAROLE EST À VOUS

- Association Communale de Pêche Meillacaise Page 16
- Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne Page 16
- APE Page 17
- Les Barges Ô! Page 18
- La bonne entente Page 18
- Le club du FC Haute Bretagne Romantique Page 19
- ACCA Page 19
- Les Anciens Combattants Page 20
- Broussaille Page 21
- Basket club du Linon Page 21
- Foyer rural Page 22
- La paroisse St Gilduin du Combournais Page 22
- Le périple d'Emmanuel Page 23

... PAROLES D'EXPERT

- Portrait Page 26
- État civil Page 27

Directeur de la publication : Georges Dumas
 Comité de rédaction : Commission communication
 Crédits photos : La Mairie
 Mise en page : LUNACOM
 Impression : Atimco 
 Imprimé sur papier recyclé
 Dépôt légal : décembre 2023
 Contact : 1 place de la Mairie - 35270 Meillac
 Tél. 02 99 73 02 25 • mairie.meillac@orange.fr



Culture



Aménagement de la médiathèque

La commission Culture, en concertation avec l'équipe des bénévoles et l'agente municipale de la médiathèque, a mené à bien la réflexion qu'elle avait engagé l'année dernière sur le réaménagement de la médiathèque.

Les quelques travaux réalisés en régie et l'installation du nouveau mobilier ont été réalisés début septembre. Des espaces de lecture à destination notamment des jeunes, ados, mais aussi adultes, ont été aménagés pour favoriser la lecture sur place. L'espace informatique a été repensé pour gagner en modularité et permettre de diversifier les activités et les publics accueillis.

Nous vous rappelons que l'inscription à la bibliothèque de Meillac donne accès à l'ensemble du fond documentaire des 12 bibliothèques du réseau de la communauté de communes Bretagne romantique et permet de bénéficier d'un système d'emprunt et de retour très souple.

Pour accéder à l'ensemble des titres disponibles à la réservation, Rendez-vous sur : <https://bibliotheques.bretagneromantique.fr/>

L'ensemble de la population sera invité à découvrir ces nouveaux espaces à l'occasion d'une porte ouverte et d'un temps inaugural organisés au printemps 2024.



BUL'ISSIME

Le 30 septembre 2023 Meillac a accueilli l'événement artistique et familial organisé par la Communauté de communes, qui nous a proposé un temps culturel très riche en sollicitant tous les acteurs et associations du territoire. Environ 600 visiteurs ont participé à différents ateliers, spectacles, expositions etc. et ont découvert à cette occasion notre espace ludique ainsi que notre nouvel espace culturel Le foyer rural.

Une ambiance conviviale et festive a régné toute la journée sous un temps très clément. L'association Les Barges Ô a accompagné la municipalité et la Communauté de communes toute la journée dans la distribution de repas et la buvette. La communauté de communes vous donne rendez-vous en septembre 2024 à Trévérien pour une nouvelle édition de ce festival culturel itinérant.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et une très bonne année 2024.

Sarah LEGAULT-DENISOT
1^{re} adjointe

Bâtiments communaux



EXTENSION ET RÉHABILITATION DU CABINET MÉDICAL

La consultation pour missionner un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), qui nous aidera à définir et conduire le projet, est terminée. L'analyse des offres est en cours. Les études - définition des besoins, étude de faisabilité, consultation du maître d'œuvre (architecte) démarreront à la suite.

à la suite.

ACCESSIBILITÉ PMR DE LA MÉDIATHÈQUE

La consultation des entreprises est en cours. Le maître d'œuvre analysera ensuite les offres. Après la notification des marchés aux entreprises, les travaux débuteront au premier trimestre pour une livraison de l'équipement aux vacances d'été. La médiathèque restera ouverte au public pendant les travaux moyennant quelques adaptations de fonctionnement.

STATION D'ÉPURATION (LAGUNAGE)

Curage des lagunes

Le bureau d'études Aquasol, retenu pour réaliser le dossier de consultation des entreprises du curage et épandage des boues de nos lagunes, poursuit l'élaboration du plan d'épandage. Objectif : curage des lagunes et épandage des boues

au printemps. Si nous ne trouvons pas les surfaces (terres agricoles) d'épandage nécessaires, l'opération sera réalisée en deux phases, l'une ce printemps et l'autre à l'automne.

Schéma Directeur d'Assainissement

Le bureau d'études EF Etudes a terminé le diagnostic des réseaux « eaux usées » et « eaux pluviales » ainsi que les mesures des niveaux d'eau en nappe basse. Les mesures nappe haute seront réalisées cet hiver, suivies par l'inspection télévisée des canalisations au printemps. Les branchements seront contrôlés à la suite. Ces phases d'investigation de mesures et de contrôle permettront de tirer le bilan du fonctionnement du réseau d'assainissement et de conclure le Schéma Directeur d'Assainissement. Quant à l'étude de faisabilité de la future station d'épuration, elle débutera cet été pour un rendu cet automne.

PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES DE LA SALLE CULTURELLE « LE FOYER RURAL »

La consultation des entreprises est en cours. Après l'analyse des offres et la notification du marché à l'entreprise attributaire, les travaux débuteront à la suite pour une livraison de l'installation solaire au printemps avec le retour du soleil...

Encore beaucoup de dossiers suivis cette année, qui verront leur aboutissement l'année prochaine, et plus tard pour le cabinet médical et la station d'épuration.

En attendant, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année...

Bruno RAMBERT,
2^e adjoint



Voirie et assainissement



Depuis plusieurs années, nous investissons dans notre réseau routier communal, pour le maintenir en bon état de circulation. Malgré la hausse permanente des coûts de rénovation, nous continuons notre démarche.

En 2023, nous avons réalisé la réfection des tapis des villages de la Ville Henry, du Chêne février, le Pront. Le tapis de voirie de la Ville Eude a été réalisé en bicouche après la rénovation du réseau eau potable.

Nous avons également engagé des travaux à Tournebride, après les accords de la Région et du Département, pour sécuriser l'arrêt de car scolaire. Pour 2024, le choix de la voirie n'est pas encore fait. Ce choix sera réalisé après les différentes propositions et les priorités faites par la communauté de communes, en accord avec la municipalité.

Comme nous l'avons prévu l'aménagement de la rue de la fontaine sera réalisé puisque les travaux des bâtiments périscolaires et de l'espace culturel foyer rural sont maintenant terminés. Nous avons réfléchi avec le bureau d'étude pour que la sécurisation, des déplacements piétons soit maximum.

Un dépôt minute pour l'école sera réalisé, la circulation automobile ralentie et les parkings bien définis. Des plantations accompagneront ce projet pour cet espace ne soit pas qu'un espace bitumé et terne. Les travaux prévus pour 2024 occasionneront quelques gênes pour les utilisateurs et nous nous en excusons à l'avance.



Je remercie les agents techniques communaux et communautaires pour leur forte implication sur l'entretien de notre espace routier communaux.

A vous toutes et tous, je vous adresse mes vœux les meilleurs pour cette nouvelle année qui débute, vous souhaitant que la santé et le bonheur vous accompagne chaque jour.

Maryline SAMSON,
3^e adjointe



Finances



"Je suis à la tête d'un Etat en faillite."

Telle était la déclaration de M. François Fillon alors premier ministre lors d'une visite en Corse en 2011. La dette publique était alors de 1 754 milliards d'euros.

À la fin du deuxième trimestre 2023, cette dette s'établit à 3 046,9 milliards d'euros et la France va contracter un emprunt record, à savoir, une levée de 270 milliards d'euros⁽¹⁾ de dette sur les marchés financiers. C'est 10 milliards de plus qu'en 2022.

La France n'a donc pas réduit sa dette alors que concomitamment, les collectivités locales pèsent de moins en moins lourd dans les charges de l'état avec notamment, la compensation de la suppression de la taxe d'habitation et de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) qui a fait perdre près de deux milliards d'euros en cumulé depuis 2017⁽²⁾ aux dites collectivités (donc au profit de l'état). Cette perte est due essentiellement au fait d'asseoir la compensation sur les taux votés en 2017, d'un calcul basé sur 2020 ainsi qu'au gel d'autres taxes locales adossées à la taxe d'habitation.

En ce qui concerne les finances de Meillac à fin octobre, les comptes sont sains avec :

- Les charges à caractère général (chapitre 11) à 314 096 € pour un budget à 410 000 €. Il convient cependant de noter

le dérapage des coûts d'électricité (article 60612) qui se montent à 107 311 € pour un budget à 70 000 €.

- Les charges de personnel (chapitre 12) sont à 421 703 € pour un budget à 520 000 €.
- Les atténuations de produits (chapitre 14) avec principalement l'attribution de compensation versée à la communauté de communes de la Bretagne Romantique sont à 59 109 € pour un budget à 80 000 €.
- Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) sont à 83 686 € pour un budget à 97 000 €. Les postes remarquables de ce chapitre sont le CCAS 6 928 € et les subventions 25 980 €.
- Enfin, les charges financières (chapitre 66) ou intérêts des emprunts sont à 12 690 € pour un budget à 19 500 €.

Pour la section investissement, les projets de rénovation de la salle de sport et du foyer rural ont été présentés financièrement dans le bulletin n°14 du premier semestre 2022 avec l'engagement de présenter un point financier de ces projets dans les bulletins 2022 ou 2023. Si nous étions dans Fort Boyard, le maître du temps nous rappellerait que ce bulletin est le dernier pour tenir cet engagement. Le voici donc ci-dessous avec quelques révisions de factures qui ne sont pas à jour (non significatives). Le reste à charge pour la commune est donc de 241 144 € pour la salle de sport et de 806 430 € pour le foyer rural. Ces montants sont détaillés dans le tableau ci-dessous. Les études, honoraires et travaux sont en montant TTC.

Salle de sport

Fond de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)	-127 177 €
Total subventions	-406 960 €
Etat - Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	-120 000 €
Département - Contrat de territoire CCBP	-190 000 €
GIP Agence nationale du Sport	-96 960 €
Total études	15 408 €
Diagnostic structure	10 296 €
Étude géotechnique	2 280 €
Diagnostics amiante et plomb avant travaux	2 832 €
Total honoraires	64 688 €
Maîtrise d'œuvre (groupement CHAMBON-LG INGENIERIE-FLEC-ECO2L-3C ECO STRUCTURE)	58 556 €
Contrôleur technique BUREAU VERITAS	3 300 €
Coordonnateur SPS DEKRA INDUSTRIAL	2 832 €
Total travaux	695 184 €
Lot 01 - Démolition, gros oeuvre THEZE / CUNHA	215 580 €
Lot 02 - Charpente SCBM / CRT	99 454 €
Lot 03 - Menuiseries intérieures et extérieures AUGUIN	47 262 €

Lot 04 - Cloisons sèches, faux plafonds SBPA BREL / BATI RENOV	4464 805 €
Lot 05 - Revêtements de sols, peinture ATR	25 482 €
Lot 06 - Sols sportifs JMS / NATHIS	111 435 €
Lot 07 - Equipements sanitaires, ventilation AIR V	36 813 €
Lot 08 - Chauffage, électricité, courants forts et faibles ATCE	94 353 €

Foyer rural

Fond de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)	-232 739 €
Total subventions	-379 623 €
État - Dotation de soutien à l'investissement local France Relance (DSIL)	-229 623 €
Département - Fonds de solidarité territoriale	-150 000 €
Total études	11 854 €
Diagnostic amiante	1 711 €
Diagnostic plomb	300 €
Étude géotechnique	3 902 €
Diagnostic structure	5 940 €
Total honoraires	133 683 €
Maîtrise d'œuvre (groupement QUERE/JOUAN/ACS/THALEM/ACOUSTIBEL)	88 183 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage (SADIV devenue Terre & Toit / Atelier Préau)	35 420 €
Contrôleur technique (Bureau Veritas)	6 192 €
Coordonnateur SPS (DEKRA INDUSTRIAL)	3 888 €
Total travaux	1 273 255 €
Lot 01 - Démolition FTPB / EMERAUDE DEPOLLUTION	61 088 €
Lot 02 - Terrassement VRD Gros oeuvre COREVA / MALO BÂTIMENT 35 / MF ELAGAGE PAYSAGE	267 482 €
Lot 03 - Charpente métallique DANIEL CONSTRUCTION	51 979 €
Lot 04 - Charpente bois DARRAS	125 105 €
Lot 05 - Couverture et bardage métallique PCB	111 732 €
Lot 06 - Menuiseries extérieures et protection solaire ANFRAY LEROUX	140 073 €
Lot 07 - Menuiseries bois, agencement ROCHEREUIL	86 493 €
Lot 08 - Doublages, cloisonnements KOEHL	84 543 €
Lot 09 - Sol carrelage, faïence, sols souples JANVIER	39 481 €
Lot 10 - Faux plafonds KOEHL	20 629 €
Lot 11 - Peinture PIEDVACHE DECORATION	17 450 €
Lot 12 - Electricité, cfa, chauffage électrique BERNARD ELECTRICITE / GOUPIL	93 822 €
Lot 13 - Plomberie, ventilation AIR V	173 378 €

Tous les membres de la commission finance vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7675970>

https://www.lepoint.fr/economie/la-france-va-contracter-un-emprunt-record-en-2023--26-09-2022-2491355_28.php#11

https://france-inflation.com/dette_publicque_france_1950.php

Sources :

(1) Source : AFP publication du 26/09/2022 à 14h16

(2) communiqué de presse de l'AMF (Association des Maires de France) du 25 octobre 2023.

Yves AFCHAIN,
4^e adjoint

Action sociale



CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale œuvre pour le bien-être de tous les habitants.

Comme l'an passé un repas annuel a été organisé, avec de nouveaux convives c'est à dire les personnes nées en 1953.

Pour commencer l'animateur Philipp a su être au plus près des invités avec ses tours de magie, qui en ont surpris plus d'un « je n'ai rien compris », comment fait-il ? Les réactions des invités sont différentes d'une personne à l'autre. Un jeu de buzzer a été fait, il fallait être très réactifs pour appuyer sur le buzzer lorsque la chanson commençait.

Ensuite il nous a présenté un spectacle avec des épées passés dans une boîte au niveau de la tête, et il a enflammé le dessus du crâne. Puis une animation avec une personne allongée sur une table a été mise en lévitation, pendant toutes ses animations il y avait un grand silence, beaucoup d'entre nous étaient impressionnés. Pour terminer j'ai été acteur d'un tour de passe-passe dans une boîte, et dont je ne vous révélerais pas le secret, mais qui a été pour moi une belle expérience.

Nous avons eu la chance d'avoir un orchestre improvisé de convives avec un batteur, un accordéoniste, deux guitaristes et un pianiste sans oublier la visite surprise d'un Claude François bien épanoui ainsi que les Claudettes en pleine forme. Bien sur nos légendaires artistes que ce soit Rika Zarai et Yvette Horner étaient également présentes. Toutes et tous ont parfaitement joué leur rôle. Certains invités ont chanté pour animer ce repas.

Enfin, pour terminer cet après-midi les danses de salon ont été proposées et appréciées.

Ce repas spectacle est servi aux personnes âgées, moyennant une petite participation de 10 euros.

AGECLIC

Une programmation **PREVENTION ROUTIERE** est prévue sur la commune. Les 4 séances se dérouleront à la Salle Culturelle les : 23 février 2024, le 15 mars 2024, le 22 mars 2024 et le 29 mars 2024. Des affiches dans les commerces seront déposées, ainsi que sur panneau pocket et facebook

L'inscription se fera à la mairie. Nous vous attendons nombreux.

LE SOLIDARIBUS

L'antenne mobile du Secours populaire français est présente sur notre commune depuis le 23 juin 2023 au Mobil'home « Le Cabanou » Route de Tressé de 10h30 à 12h, toutes les 4 semaines c'est à dire les :

5 janvier 2024, 2 février 2024, 1^{er} mars 2024, 29 mars 2024, 26 avril 2024, 24 mai 2024, 21 juin 2024.



Le numéro de téléphone pour prendre rendez-vous est le : 02 90 02 78 83.

Leur présence une fois par mois est nécessaire car, de plus en plus de personnes ont des difficultés au quotidien. Une augmentation de la fréquentation a ce service est ressentie par les encadrants du Solidaribus.

Le Solidaribus est un lieu d'accueil, et d'écoute. Les produits alimentaires et d'hygiène y sont distribués aux bénéficiaires. Il est proposé une aide aux démarches ainsi qu'un accès aux droits. Cette action sociale sur la commune a pu être créée à la demande de la Communauté de Communes Bretagne Romantique.

Nous sommes toujours disposés à offrir une action sociale à tous les habitants.

Le Solidaribus recherche toujours des nouveaux bénévoles, il est possible de prendre contact avec eux au numéro cité ci-dessus si cela vous intéresse.

L'Action sociale a la Communauté de Communes Bretagne Romantique est très active. En tant qu'élue et membre de cette commission communautaire, il nous faut bien représenter notre commune. Nous nous devons d'être réactif sur les actions proposées pour le bien être des habitants.

Un plan d'action du Projet Social de Territoire 2023 – 2026 est en cours de réalisation. Ce projet va permettre d'améliorer les conditions d'accès aux différents services sociaux et dispositifs du territoire de la Bretagne Romantique, ainsi que de coordonner et favoriser des actions de développement social.

Après cette année 2023 mouvementée dans le monde, je vous souhaite ainsi que les membres du CCAS une bonne et heureuse année 2024 ainsi qu'une très bonne santé à vous toutes et tous.

Jacqueline REDOUTE,
5^e adjointe

Communication

Depuis neuf ans maintenant que cette commission communication est en place, nous avons eu à cœur de vous offrir un maximum de moyens d'information sur la commune.

Tout d'abord ce magazine **100% Meillac** que vous tenez entre vos mains.

Le **Site internet** de Meillac qui contient toutes les informations pratiques. La page Facebook pour une info

réactive tous sujets. Et enfin l'application **Panneau-pocket** qui diffuse des informations sur l'activité de la commune.

Nous espérons que tous ces moyens vous permettent d'être informés sur tous les sujets qui régissent votre quotidien au sein de Meillac.

Toute l'équipe de la commission communication se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2024.



Calendrier associatif 2024

Le 9 octobre dernier, la plupart des responsables des associations meillacoises se sont réunis pour programmer les manifestations pour l'année 2024. Cette réunion permet de faire connaissance et d'échanger sur les calendriers de chaque association, le but étant de ne pas programmer plusieurs manifestations sur le même weekend et aussi de réserver les locaux communaux mis à disposition tels que la salle des fêtes ou la salle omnisport. Nous pouvons malheureusement regretter que certaines associations ne soient pas présentes pour la mise en place de ce calendrier. Elles n'auront peut-être plus la possibilité de réserver les locaux communaux ou

le matériel mis à disposition par la Régie Matériel.

La cuvée 2024 nous réserve quelques nouveautés ainsi que les animations habituelles. L'ensemble des associations compte sur la participation des meillacoises et des meillacois afin d'animer la vie associative communale. Sans vous, les manifestations ne peuvent pas se maintenir et les associations peuvent disparaître. La vie associative se fait avec l'ensemble des bénévoles et l'ensemble des meillacois.

Je vous souhaite une très belle année associative pour 2024.

Philippe GUILLARD



Mot de l'opposition

En cette saison de Noël nous venons vous souhaiter beaucoup de joie et nous vous présentons pour 2024 tous nos meilleurs vœux. Que cette année soit remplie de paix, de bonheur, de succès et de solidarité. Profitons de chaque instant pour construire et avancer.

Avec cet article nous venons vous faire part de nos souhaits concernant le devenir de notre Commune. Nous questionnons les projets engagés et nous essayons d'être force de proposition.

La conjoncture actuelle perdure et la situation financière de notre commune est dépendante d'un contexte politique et social plus général. Les difficultés financières persistent pour nombre de nos concitoyens. Malgré les annonces nous constatons la poursuite de l'inflation et le coût de la vie continue de peser sur les ménages. En ce qui nous concerne, nous sommes opposés à l'augmentation des taxes locales. Nous souhaitons des actions visant à limiter les dépenses énergétiques et l'empreinte carbone de notre commune. Nous mettons en avant une amélioration de la qualité de vie.

L'année 2022 a vu la rénovation de deux bâtiments majeurs dans notre commune, la salle « Foyer rural » et la salle des sports. Nous attendons maintenant l'aménagement de la rue de la fontaine. Cette rue qui dessert l'ensemble des bâtiments scolaires, périscolaires, la salle « Foyer rural » et l'espace ludique a besoin d'être repensée. Nous sommes attachés à ce projet qui doit permettre des cheminements et des circulations variés et protégés.

Concernant les services proposés aux habitants nous exprimons depuis plusieurs années notre souhait de rénovation et d'extension du cabinet médical. Nous souhaitons qu'un pôle santé puisse voir le jour à Meillac permettant d'accueillir une équipe médicale renforcée ainsi que des praticiens de santé. Nous mesurons l'importance d'un tel service pour nos concitoyens.

L'année dernière nous vous faisons part des documents proposés par le bureau d'étude TECAM concernant l'aménagement en centre bourg. Ces documents nous paraissent intéressants. Ce projet doit permettre d'améliorer l'accessibilité de l'église, la sécurisation des transports scolaires ainsi que les différentes circulations. C'est aussi mettre en valeur le centre bourg. Nous suivons le développement de ce projet.

Concernant l'urbanisation, la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) nous contraint fortement. C'est une loi qui protège les terres agricoles de l'urbanisation et vise à limiter l'artificialisation des sols. C'est donc un compromis sociétal entre développement économique et maintien des espaces naturels, agricoles et forestiers. Nous nous interrogeons néanmoins sur la définition des surfaces non artificialisées (Comment par exemple comptabiliser les surfaces végétalisées à usage résidentiel tel que nos jardins), sur la valeur écologique de certains espaces renaturalisés et nous sommes pour maintenir des possibilités d'aménagement à l'intérieur des hameaux. Nous serons attentifs à ce que les projets permettent un maintien de la qualité de vie.

Nous sommes toujours en attente d'un projet ambitieux concernant les voies piétonnes. Nous constatons un engouement de nos concitoyens pour la marche à pied et il n'est pas rare de vous croiser lorsque vous vous adonnez à cette activité. Notre chemin de randonnée « Les Rochers » est un atout, néanmoins nous constatons que nous manquons cruellement de cheminement piétons aménagés. Vous devez réaliser cette activité en étant trop souvent sur des voies non protégées. Nous pensons qu'il nous faut valoriser notre territoire et définir un projet ambitieux pour permettre le développement de cette pratique physique bénéfique pour notre santé.

Nous avons le même raisonnement concernant les voies cyclables. Beaucoup d'entre vous êtes réticents à effectuer des trajets à vélo, seul ou avec vos enfants sur notre territoire. Nous déplorons un manque d'ambition concernant ces nouvelles mobilités et nous attendons que notre commune soit novatrice dans ce domaine. De même nous souhaitons une sécurisation plus grande des arrêts de bus scolaires et pour cela nous demandons qu'ils soient rénovés et éclairés.

Nous vous renouvelons nos vœux pour l'année 2024. Que cette année soit pour vous celle de la réussite, de l'espoir et du bonheur. Prenez soin de vous.

Sandrine BESNARD
Jean-Yves DRAGON
Michel PONCELET

Mot de la majorité

Chères meillacoises et chers meillacois, nous sommes heureux de vous retrouver pour ce nouveau numéro de 100% MEILLAC. Vos élus « AGIR POUR MEILLAC » sont toujours fortement engagés pour la commune et ses habitants. Après les gros chantiers qu'ont été la salle de sport et la réfection totale du foyer rural, qui tous les deux donnent satisfaction aux utilisateurs, il nous faut enclencher de nouveaux projets. La collectivité vit les affres de la conjoncture morose actuelle avec la même inquiétude que celle que l'on rencontre dans nos foyers. La baisse des dotations et les contraintes budgétaires imposées par des décisions unilatérales de l'état nous obligent à une réflexion permanente sur l'action que nous devons promouvoir. Des charges de fonctionnement en plus et des recettes en moins font rétrécir notre marge de manœuvre. Pour autant notre commune se doit de poursuivre cette dynamique du mieux vivre ensemble qui nous anime, pour apporter davantage de services et de bien-être à tous. Nous allons donc redoubler de sagesse pour nos projets futurs afin de les conduire en toute sérénité.

Le réaménagement de la médiathèque est achevé. Vous disposez désormais d'un nouvel espace culturel complètement repensé avec des rangements plus pratiques, plus efficaces, des coins lecture cosy et confortables. Nous gageons que ces travaux sauront répondre à vos attentes. Cette année verra l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite se concrétiser.

Le pôle technique communautaire sort de terre, sa livraison est prévue pour juin 2024, il accueillera le service voirie, le service des bâtiments communautaires, et un local archives sécurisé. Il aura fallu 6 années à nos élus communautaires pour obtenir cette construction, qui fera une activité nouvelle sur la commune.

Nous avons lancé la réflexion et une étude concernant

le cabinet médical. En effet, nous souhaitons regrouper en un même lieu tous les acteurs de santé et se donner les moyens d'en accueillir de nouveaux, la population de Meillac augmente et nous nous devons de répondre à ses besoins en matière de santé. Pour cela il nous faut un local plus grand, plus moderne, plus pratique et plus accueillant, c'est en ce sens qu'est menée l'étude.

La rue de la Fontaine va aussi être réaménagée, avec des voies piétonnes plus fonctionnelles, un stationnement organisé et perméable, une végétalisation des espaces. Cet aménagement était prévu à la fin des rénovations et des constructions des bâtiments publics qui bordent cette rue.

Les travaux de voirie et de viabilisation du futur lotissement « Les rives de Fersac » vont démarrer au printemps 2024, la vente des terrains pourra avoir lieu dès le début 2025.

A l'aube de cette nouvelle année nos pensées s'adressent en particulier à tous nos concitoyens touchés par l'adversité, la maladie, la solitude. Toute l'équipe d'« AGIR POUR MEILLAC » vous souhaite à tous pour cette année 2024 les plus grands des bonheurs. Que cette nouvelle année vous apporte ce que vous souhaitez. Nous tenons à remercier tous les acteurs qui font vivre notre commune, les associations pour leur engagement bénévole et leur dynamisme, puis les artisans, commerçants et agriculteurs qui assurent la vie de la commune.

**Georges DUMAS, Sarah LEGAULT-DENISOT,
Bruno RAMBERT, Maryline SAMSON, Yves AFCHAIN,
Jacqueline REDOUTE, Philippe GUILLARD,
Laëtitia COUVERT, Sylvain MENARD,
Marina JEULAND, Eric GORON, Gwenaëlle
LOURDIN, Emmanuel BRIVOT, Karine RABOLION,
Nicola LEMOULT, Maude GUELET.**

LES ACTUALITES

du sage des bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne

[TRAVAUX COURS D'EAU]

Des travaux de restauration du Ruisseau du lavoir à Miniac-Morvan et un futur parc intergénérationnel

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) vient d'achever les travaux de restauration du Ruisseau du lavoir, affluent de la Molène traversant la commune de Miniac-Morvan.

Ces travaux ont été réalisés dans un objectif d'amélioration de la qualité, de la quantité d'eau et de la reconquête de la biodiversité ainsi qu'en préfiguration d'un parc intergénérationnel et d'un village sénior, au niveau du lavoir de la rue d'Abas. La commune poursuivra les aménagements dans les mois à venir pour faire de cet endroit un lieu de convivialité. L'installation de mobilier urbain et la réalisation de cheminements doux sont notamment prévues.



Un état initialement très dégradé

Un diagnostic réalisé en 2017 a mis en évidence que la Molène et ses affluents étaient dans un état très dégradé en raison notamment d'importants travaux de recalibrage et de rectification menés dans les années 60/70. D'aspect linéaire, large et très profond, le cours d'eau comportait très peu d'habitats et cet état ne lui permettait plus d'assurer ses capacités d'auto-épuration.

En quoi ont consisté ces travaux ?

540 m ont été restaurés courant juillet 2023 afin de rendre le cours d'eau plus naturel et plus fonctionnel.

Le projet a consisté à remettre le cours d'eau en fond de vallée, à diversifier ses habitats et à le reconnecter avec les zones humides attenantes afin qu'il retrouve toutes ses fonctionnalités hydrauliques et écologiques.

Un nouveau tracé (en rouge sur la carte) a été créé pour redonner au cours d'eau une morphologie sinueuse se rapprochant de son style fluvial naturel. L'ancien lit du ruisseau a été effacé par comblement, avec les terres ayant servi à creuser le nouveau lit.

L'ajout de graviers et de blocs dans le lit du cours d'eau a permis de créer des radiers (zones peu profondes à écoulement rapide) pour favoriser l'accueil d'une diversité

d'invertébrés (larves aquatiques) jouant un rôle fondamental dans l'épuration de l'eau.

Désormais, les méandres du ruisseau ralentissent les écoulements, favorisent l'infiltration et le maintien de l'eau dans le sol, permettant ainsi aux nappes d'eau souterraines de se recharger. Des espèces piscicoles (truites, anguilles, ...) pourraient y retrouver des zones de frayère, de gîte et de nourrissage.

Le montant total alloué à ces travaux s'élève à environ 30 000€ TTC.

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne a apporté une aide financière de 50% et le Département d'Ille-et-Vilaine de 30%. Le SBCDol a financé cette opération à 20%.



La médiathèque

Au mois de septembre, la bibliothèque a été réaménagée. Cela a, entre autres, permis de créer un coin spécial pour les ados, avec des poufs très confortables. Le choix de mangas continue d'être étoffé.

Le coin adulte est dorénavant plus agréable, avec différents fauteuils pour venir se poser et lire. Le choix de bandes dessinées pour les adultes est toujours plus important.

Alors n'hésitez pas à venir découvrir ce nouveau lieu, inscrits ou pas, vous êtes les bienvenus.

La bibliothèque, comment ça marche ?

L'adhésion est gratuite jusqu'à 18 ans.

Même sans être inscrit vous pouvez venir lire dans la bibliothèque, participer à une animation, voir une exposition.

Tout au long de l'année, de nombreux temps de jeux de société, en partenariat avec Au Bois des Ludes, sont proposés, pour tous les âges. Vous pouvez également participer aux activités bricolage pour les enfants. Ou venir voir une exposition.

Vous pourrez retrouver toutes les actualités de la bibliothèque de Meillac (horaires d'ouverture, animations, ressources numériques gratuites pour les adhérents -

musique, livres en ligne, formations..) sur le portail du réseau des bibliothèques de la Bretagne Romantique : <https://bibliotheques.bretagneromantique.fr/>

Pour les adhérents, vous pourrez y réserver des documents parmi 80 000 livres, magazines, cd, films, des différentes bibliothèques du réseau de la Bretagne Romantique...

Et si vous souhaitez intégrer l'équipe, pour assurer des permanences, (nous vous formerons) ou participer à des animations, vous êtes les bienvenus ! N'hésitez pas à nous contacter par mail, ou à passer lors d'une permanence d'ouverture.

Horaires d'ouverture :

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 10h à 12h30 et de 17h à 18h30, le vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h15

Horaires de vacances : le mercredi de 10h à 12h30 et le samedi de 10h à 12h15

Médiathèque de Meillac

20 Rue Mlle de Vautenet 35270 Meillac

Tél. : 02 99 73 00 82

mediatheque.meillac@gmail.com



Eau potable

Les tarifs de l'eau évoluent

Depuis 2020, la Communauté de communes assure la compétence production et distribution d'eau potable sur le territoire de la Bretagne romantique. Elle a initié depuis une harmonisation des tarifs de l'eau et confié la distribution à un seul délégataire : SAUR. Pour faire face aux besoins d'investissements pour les années à venir les tarifs évoluent en 2024, notamment pour les plus gros consommateurs.

Mettre fin à la tarification dégressive

Jusqu'ici, au-delà d'une consommation annuelle de 200m³ d'eau, les tarifs appliqués étaient dégressifs. Pour répondre aux enjeux autour de la préservation de l'eau potable et sensibiliser à sa consommation, la dégressivité des tarifs est supprimée. Cette mesure impacte principalement les plus gros consommateurs d'eau potable, industriels notamment.

Financer les travaux futurs

L'évolution des tarifs permet de financer à la fois le renouvellement des réseaux mais aussi la modernisation et la sécurisation des installations. Ces travaux permettent de garantir la qualité de l'eau distribuée et d'améliorer le rendement du réseau. Les sécheresses des dernières années et le niveau bas actuel des nappes phréatiques sur le territoire alertent sur le besoin de maîtriser collectivement nos usages de l'eau.

Accompagner les exploitations agricoles pour préserver la qualité de l'eau

La préservation de la qualité de l'eau se joue également au niveau des captages et des aires d'alimentation qui les entourent, sur lesquelles l'eau s'infiltré, ruisselle et alimente ainsi les captages.

A Combourg, au niveau du captage de la Gentière, avec l'appui du SMG eau 35 et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Communauté de communes mène un programme d'actions en mobilisant et en accompagnant les exploitations agricoles présentes sur la zone.

Depuis 2019, plusieurs agriculteurs volontaires agissent pour

Répercussions de l'inflation

La hausse de l'indice de l'électricité, en partie nécessaire à la production et la distribution en eau potable, impacte fortement la part délégataire (SAUR) qui représente environ la moitié de la facture.

La combinaison de ces évolutions amène à l'application de nouveaux tarifs (+ 4,7% environ pour les consommateurs de 0 à 40m³ par an, jusqu'à +15,4% pour les plus gros consommateurs). Les factures sont ajustées depuis le 1^{er} janvier.

Le chiffre

12,9 kilomètres de réseaux seront renouvelés chaque année (soit 1,25% du linéaire de réseaux existant en Bretagne romantique). Cela représente un coût de 1,681 M€/an.



Station de la Gentière - Combourg

PLUi

Depuis plusieurs années, la communauté de communes de la Bretagne Romantique a décidé d'établir un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) en remplacement des différents plans locaux d'urbanisme (PLU) communaux et des cartes communales, dans le but d'harmoniser la méthode et le règlement d'urbanisme sur l'ensemble du territoire communautaire.

Ce travail réalisé par les élus communautaires a permis d'établir le plan aménagement de développement durable (PADD). Les plus grandes difficultés rencontrées ont été la mise en application de la loi Climat et Résilience de 2021, qui nous oblige à réduire de 50 % l'extension des surfaces constructibles en application du zéro artificialisation nette (ZAN) qui devra être atteint en 2050. Cette loi permet aux régions de distribuer les hectares de développement grâce aux schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) afin de trouver un équilibre et une équité sur l'ensemble du territoire breton. Pour le pays de Saint Malo, dont la communauté de communes Bretagne Romantique fait partie, s'est vu attribué 461 hectares pour l'ensemble des 4 établissements publics de coopération intercommunal (EPCI) qui la compose. Cette répartition s'effectue par le schéma de cohérence territoriale (SCOT).

Comme vous pouvez le lire, il y a plusieurs niveaux à accorder pour obtenir ce résultat, en outre leurs dates de validation de ces niveaux sont différentes, 2023 pour le SRADDET, 2026 au plus tôt pour le SCOT et 2024 pour le PLUi communautaire.

Les services de l'Etat prévoient pour notre territoire communautaire, 105 hectares d'extension jusqu'en 2031 sur les 162 initialement prévus, soit moins 35%, sachant que les surfaces consommées depuis 2021 sont déjà comptabilisées.

Pour notre commune, nous avons une consommation prévue de 5,06 hectares jusqu'en 2032. Avec cette nouvelle réglementation, nous devons réduire de 1,77 ha. Il nous reste donc 3,29 ha constructibles sur le territoire communal jusqu'en 2031. Sur cette surface accordée, il nous faudra construire le même nombre de logements pour accueillir la population prévue dans notre schéma de développement. La densité passera de 20 à 26 logements par hectare. De nouveaux modes de construction devront être appliqués pour consommer moins de foncier. Nous avons le souci permanent de défendre l'intérêt général afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir se loger dans les années futures.

Le CLIC, un lieu de proximité incontournable

Vous êtes une personne de plus de 60 ans, une personne en situation de handicap ou un proche aidant, le CLIC vous informe et vous accompagne.

Vous avez des questions sur les aides que vous pouvez demander pour faciliter le quotidien des personnes de plus de 60 ans ? Vous avez besoin d'être accompagné pour remplir votre dossier MDPH, votre dossier d'aide à l'autonomie ? Vous souhaitez en savoir plus sur les aides réservées aux aidants, les ateliers de prévention ou encore les structures d'hébergement et les services à domicile ?

Votre CLIC est là pour vous et vos proches !

Informations, écoute, conseils et orientation, vous trouverez au CLIC une aide personnalisée et gratuite.

Derrière le mot CLIC (Centre Locaux d'Information et de Coordination), ce sont des professionnels qui répondent à vos besoins, vous informent de vos droits et vous accompagnent dans vos démarches en lien avec l'avancée en âge. En tant qu'antenne de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), ils vous accompagnent également pour la constitution et le suivi de votre dossier.

L'Ille-et-Vilaine compte 13 CLIC répartis sur tout le département.

Sur votre commune, vous dépendez du CLIC AGECLIC www.ageclic.fr. Pour une information ou une demande de rendez-vous, vous pouvez envoyer un mail à clic@ageclic.fr ou appeler à la France services de la Bretagne romantique au 02 23 16 45 45.



Association Communale de Pêche Meillacoise (ACPM)



La saison de pêche 2023 tire à sa fin. La fréquentation des étangs a été plus que satisfaisante.

L'année 2024 sera le 20^e anniversaire de l'ACPM, en souhaitant qu'il y ait encore beaucoup de pêcheurs aux bords des étangs.

Au mois de décembre 2023 sera effectué un lâcher de poissons pour la somme de 3400 euros TTC.

Lors de la saison 2024 il y aura 3 lâchers de truites. Le 16 et 30 mars et un le 13 avril. Ils seront effectués à l'étang de la lande du Pron. Comme tous les ans les étangs seront fermés du 15 décembre 2023 au 31 janvier 2024 inclus.

L'ACPM remercie la commune de Meillac pour la mise à disposition des étangs. Le bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2024.

Le Bureau



A.M.A.P Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Depuis juillet 2019, notre association permet aux habitants de nos communes de s'approvisionner en légumes bios et frais. Ceci en soutenant un producteur local situé à Bonnemain et une autre forme d'agriculture dite « paysanne », respectueuse de la nature.

L'adhésion à l'association est de 10 €, le panier est à 12 € à récupérer chaque semaine ou une semaine sur deux. Les périodes d'abonnement sont de 6 mois ou un an.

Venez nous rencontrer sur le lieu de livraison Route de Tressé à Meillac de 18h30 à 19h15 chaque jeudi. Autres lieux de livraison :

- le lundi à Saint Domineuc , à l'espace grand clos de 18h30 à 19h15
- le mercredi à Miniac Morvan , l'espace bel air de 18h30 à 19h15

**Vous pouvez aussi contacter Sylvain Marmignon au :
06 82 80 67 97**

APE

L'Association de Parents d'Élèves de Meillac est heureuse de vous avoir accueilli durant l'année scolaire 2022-2023 sur ses différents événements : Carnaval, Kermesse, et les deux éditions d'Halloween.

De retour pour cette nouvelle année, nous sommes ravies de vous présenter le calendrier de nos prochains rendez-vous :

- le Carnaval le samedi 11 février 2024, de 13h30 à 19h, à l'espace ludique. Venez nous rejoindre pour un goûter festif, dansant et un défilé dans les rues de Meillac, le tout offert par l'APE ;
- la Chasse aux Œufs le matin du dimanche 7 avril 2024, à l'espace ludique ;
- la Kermesse le dimanche 30 juin 2024 ;
- Halloween le samedi 26 octobre 2024 ;
- le Week End des P'tits Lutins les 30 novembre et 1^{er} décembre 2024, à l'espace culturel le foyer rural. Au programme, le samedi, Loto à partir de 14h, ouverture des portes à midi, de nombreux lots... Le dimanche, le retour de la Braderie des P'tits Lutins.

Cette année l'APE a également aidé à financer les différentes sorties scolaires, les cycles Gym de 4 classes et 3 classes partiront en voyage scolaire au printemps.

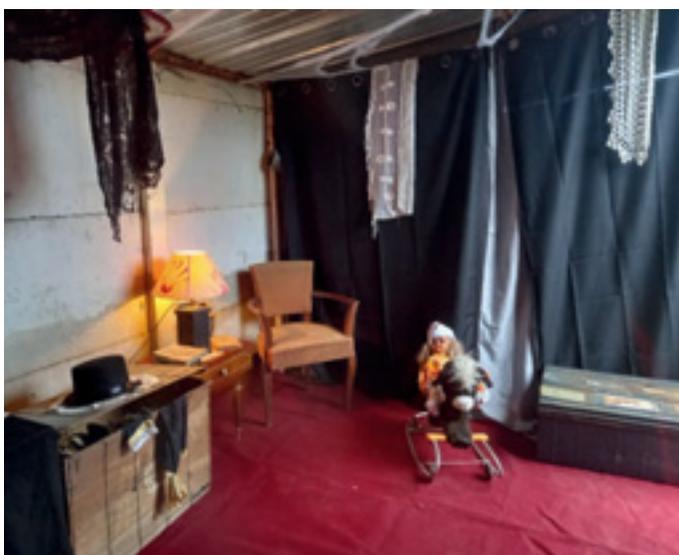
Pour Noël, l'association a offert un spectacle et des chocolats à tous les enfants de l'école, ainsi que des cadeaux pour chaque classe.

Nous vous remercions de votre participation à nos événements, c'est grâce à vous que nous pouvons continuer à proposer ces beaux moments aux enfants et aux grands.

L'APE a encore et toujours besoin de vous, rendez-vous en septembre 2024 pour l'Assemblée Générale si vous avez envie de nous rejoindre.

A bientôt

La Team APE



Les Barges Ô !

Après une pause estivale bien méritée, les Barges Ô ! se sont retrouvés lors de Bullissime, événement organisé par la Communauté de Communes Bretagne Romantique. L'occasion de proposer restauration et buvette aux compagnies et artistes accueillis mais aussi au public venu en famille tout au long de la journée.

Un dernier rendez-vous était donné le samedi 2 décembre à l'étang du bourg. Lors de cette journée enchantée par la magie de Noël, plusieurs animations ont été programmées : la présence du Père Noël, le concours du pull Barges Ô et le clou du spectacle, le show flottant « Lune Rouge » de la Compagnie Belizama où pyrotechnie et flammes ont illuminé le plan d'eau !

L'occasion de remercier une nouvelle fois toutes les personnes, collectivités, entreprises, commerçants, sans oublier nos précieux bénévoles, soutenant notre jeune association !

Les Barges Ô ! vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et espèrent vous retrouver nombreux sur nos événements 2024 !



La bonne entente

Notre article n'étant pas paru dans le journal N°17 du 1^{er} Semestre 2023, nous le reportons pour la parution de ce bulletin de janvier 2024.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 12 janvier 2023. A l'issue de celle-ci un nouveau bureau a été constitué :

Présidente : Madame RONCIER Marie Anick

Vice-Président : Monsieur RONCIER Daniel

Secrétaire : Madame DAUCE Hélène

Secrétaire Adjoint : Monsieur QUESNEL Marcel

Trésorier : Monsieur WILLOT Michel



Trésorier Adjoint : Monsieur HOMMERIN Bernard

Membre du Bureau : Madame PLIHON Yvonne, Madame HARAND Agnès, Monsieur GAUTIER Patrick

A la fin de cette assemblée, une galette des rois a été proposée à nos adhérents suivi d'un vin pétillant, d'un café ou chocolat. Nous apprécions cette nouvelle salle mise à notre disposition. Vingt et une personnes participaient à notre repas de Printemps. Comme à l'habitude, les adhérents étaient satisfaits du repas malgré le peu de participants.

Dans cette continuité, le repas de la tête de veau du 22 septembre au restaurant de la Drolonnerie, a également été très apprécié des nombreux adhérents, des autres personnes extérieures au club et des invités.

Nos réunions avec belote, jeux de société, palets, petit café ou chocolat ont toujours lieu le jeudi après-midi. Venez nombreux nous rejoindre pour passer un bon moment convivial.

L'ensemble des membres du bureau, des adhérents et moi-même vous présente leurs meilleurs vœux pour cette année 2024 en vous souhaitant beaucoup de bonheur et une bonne santé tout au long de ces 366 jours.

La Présidente
Marie-Annick Roncier

Le club du FC Haute Bretagne Romantique

En ce début de saison, le club du FC Haute Bretagne Romantique a vu arriver dans ses rangs de nombreuses recrues autant chez les seniors que dans notre académie de football. Nous avons notamment pu ouvrir deux nouvelles sections au sein du club, une masculine et une féminine. M. Nisgand Valentin déjà en poste l'année dernière reste le responsable de l'académie. Diplômé en licence STAPS (option Management du sport), âgé de 27 ans et originaire d'Angers, il va continuer notre travail de développement et ainsi se former davantage avec des diplômés fédéraux.

Nous avons aussi accueilli deux alternants en BPJEPS, M. Hervaut Alann et M. Gabillard Gabriel, tous deux joueurs senior âgé de 18 ans. Ces derniers aident notre directeur dans les différentes tâches et travaille sur notre programme éducatif fédéral.

Au niveau de notre académie, la saison a plutôt bien débuté, avec beaucoup de nouveaux joueurs dans toutes les catégories. Les enfants sont à l'écoute et progressent rapidement. Suite à l'accueil de nombreuses joueuses la saison dernière, et avec de nouvelles arrivées cette année, nous avons ouvert la section U11 féminine depuis le début de saison. Cette section fonctionne bien et les premiers résultats et retours sont très positifs !

L'objectif de la saison dernière a été réussi, et nous avons donc ouvert notre section U14 !

Nous recherchons toujours des joueurs ou joueuses U13/U14 afin de compléter notre effectif. N'hésitez à nous contacter si vous êtes intéressés.



Au niveau Senior et catégories jeunes, début de saison mitigé pour notre groupe A qui évolue en D3 mais dont l'objectif reste la remontée en D2 la saison prochaine ! Le groupe reste très jeune avec une moyenne d'âge de 23 ans et possèdent donc une marge de progression importante, leur implication aux entraînements et les relations entre les coaches et joueurs des 2 équipes sont bonnes.

Pour le groupe 2, celui-ci effectue un bon début de saison en D4. Le club possède également cette année une équipe vétérans à 11. Enfin depuis l'année dernière, le club dispose d'une équipe futsal senior et U18 qui jouent dans la salle de Saint pierre de Plesguen. Très bon début de saison pour eux et leur comportement et investissement est honorable et l'on souhaite que leur réussite continue !

Le FCHBR vous souhaite à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et une heureuse année 2024 !

FC HBR Ensemble plus fort !

ACCA

Le 1^{er} juillet, le concours de palets a battu un record d'affluence en accueillant 80 équipes en doublette. En 2024, le concours aura lieu le samedi 6 juillet au cabanon de chasse.

La fédération départementale ayant exceptionnellement prolongé la saison de chasse aux sangliers jusqu'à fin mai, pour essayer d'en limiter la prolifération, la trêve estivale n'a été que de 2 mois cette année. L'ACCA est à pied d'œuvre depuis début Août pour limiter au maximum les dégâts occasionnés aux agriculteurs. A la date du 2 décembre, 31 sangliers ont été prélevés.

Le bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le bureau



Les Anciens Combattants Section CATM - OPEX- Veuves et Citoyens de la paix

Cérémonie du 11 Novembre

Notre section d'Anciens Combattants de Meillac s'est réunie au monuments aux morts pour célébrer la commémoration du 11 novembre, en présence de M. le Maire de Meillac, du président du CATM, mais aussi de nos adhérents et de nombreux meillacois.

Une gerbe de fleurs a été déposée par les autorités présentes au pied du monument aux morts. A l'issue, le message de l'UFAC honorant le 105^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 a été lu par le président du Catm, suivi de la lecture du message du Ministre des Anciens combattants par M. le Maire.

La sonnerie aux morts suivie d'une minute de silence puis de la Marseillaise ont clôturé cette cérémonie militaire.

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur offert par la mairie au bar le Saloon nous a tous réunis autour d'un verre de l'amitié, suivi d'un repas au restaurant la Drolonerie à Meillac.

Cérémonie

La journée Nationale d'Homage aux Morts pour la France durant la guerre d'Algérie et les Combattants de Maroc et Tunisie a eu lieu le 3 Décembre sur la commune de Bonnemain, avec de nombreux drapeaux des communes concernées, de nombreuses autorités civiles et militaires ainsi que de la fanfare de la commune de la Fresnais.

A l'issue des différentes lectures de messages, puis de la minute du silence, les enfants de la commune de Bonnemain ont clôturé cette cérémonie en chantant la Marseillaise, bravo à eux.

Un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle des fêtes clôturera cette cérémonie.

Assemblée Générale

Notre futur AG se déroulera le 27 Janvier prochain au restaurant de la Drolonerie afin d'élire notre bureau mais aussi de pouvoir échanger sur différents points de l'année 2024.



D'ailleurs, nous accueillerons pour cette AG 2024 un nouveau citoyen de la Paix dans nos rangs, Mr Gérard Deprez de Meillac, à qui je souhaite encore une fois la bienvenue parmi nous.

Comme lui, n'hésitez pas à rejoindre notre section d'anciens combattants en tant que citoyen de la paix (avec ou sans service militaire) afin de continuer à honorer la mémoire de nos anciens combattants d'hier mais aussi d'aujourd'hui, hélas.

Je souhaiterais également avoir une pensée toute particulière, à la mémoire de notre ancien combattant Roger Lohier qui nous a quitté le 17 mai 2023.

Je termine ce message en vous adressant aux nom du bureau du CATM de Meillac, tous nos vœux de bonheur, de joie et surtout de santé à toutes et à tous pour l'année 2024.

Portez-vous bien et prenez soin de vous.

Amicalement.

David Gault
Président du CATM de Meillac

Broussaille



Une petite rectification, qui a son importance, s'impose car dans la dernière parution de 100% Meillac nous avons indiqué une date pour le festival qui a changé depuis.

Ce sera la première semaine de juillet, du **1^{er} au 7**, on recule d'une semaine pour permettre aux écoles d'organiser plus facilement des sorties si elles le souhaitent.

Plusieurs ateliers de bénévoles sont actifs, le dernier avait pour but de créer un chemin dans le bois où seront exposées quelques œuvres graphique et sonore. Le prochain sera consacré à la fabrication de la peinture (méthode suédoise, avec de la farine) pour la signalétique du parcours.

Merci aux bénévoles qui ne ménagent pas leur peine.

Basket club du Linon



La nouvelle saison du Basket Club du Linon est déjà bien lancée! Cette année, 10 équipes sont engagées en championnat et un groupe de baby basket découvre également ce sport le vendredi après-midi. Les matchs de la deuxième phase de championnat se dérouleront les week-ends à la salle de Meillac, n'hésitez pas à venir encourager nos équipes.

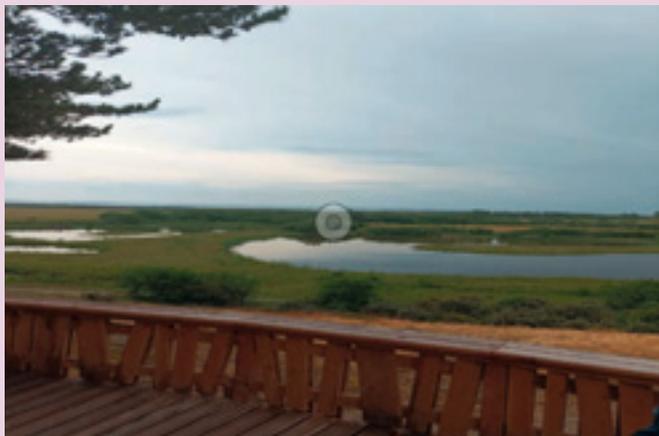
Il y a quelques semaines, une séance de découverte de l'arbitrage était proposée par le club afin de permettre aux jeunes adhérents de bien connaître les règles de jeu et ainsi pouvoir arbitrer les plus jeunes au cours des week-ends de matchs.

Le repas du club se tiendra cette année le samedi 09/04/24 à l'espace culturel de Meillac. L'ensemble des adhérents mais aussi les familles, amis ou sympathisants du club sont les bienvenus pour participer à cette soirée festive.

Enfin, le club est à la recherche de partenaires pour contribuer au développement du club sur le territoire de la Bretagne Romantique.

Contact par mail : basketclub.dulinon@gmail.com

Foyer rural



Le parc du Marquenterre

Les 17 et 18 juin, nous avons effectué un voyage de 2 jours dans la Baie de Somme puis une excursion d'une journée à Perros-Guirec début septembre. Ces deux séjours se sont déroulés dans une superbe ambiance.

Nous avons poursuivi nos activités par l'organisation d'un bal le 1^{er} octobre avec Mister Swing, d'un banquet le 22 octobre et enfin d'un repas spectacle le 19 novembre au cours duquel nous avons pu retrouver la chanteuse « Delphine » accompagnée de son papa l'humoriste magicien « Riton » et de sa maman Paola. Ces deux repas ont connu un réel succès et se sont déroulés dans une ambiance chaleureuse.

Pour l'année 2024 nous souhaitons poursuivre nos rencontres conviviales avec des manifestations



Perros Guirrec

enrichissantes et réjouissantes. La première manifestation commencera par un bal le 7 janvier avec Emmanuel Rolland puis une soirée choucroute le 2 mars. Nous comptons organiser un autre voyage de 2 jours, le lieu et la date vous seront communiqués aux adhérents par courrier. La publicité sera faite sur le journal Ouest France et Panneau Pocket ou par des affiches.

Nous remercions toutes les personnes qui en participant à nos manifestations font vivre le Foyer Rural.

A l'aube de cette nouvelle année, l'ensemble du conseil d'administration vous souhaite une année pleine de projets et surtout la meilleure santé possible.

Contact : Martine Rouillé - Tél. 06 83 05 14 34

La paroisse St Gilduin du Combournais



La communauté de Meillac a fait sa rentrée paroissiale le troisième dimanche de septembre, lors de la traditionnelle fête de la grotte. La messe a été célébrée dans notre église en raison de pluie en tout début de matinée.

C'est avec plaisir que nous avons accueilli un groupe de jeunes, qui ont pratiqué des activités en lien avec la paroisse sur notre site religieux. Ils ont pu apprécier, avec nos prêtres, la salle mise à disposition par la municipalité pour la pause déjeuner.

Les services en place dans notre communauté essaieront de répondre à vos attentes. N'hésitez pas à nous rejoindre : chaque personne peut apporter par sa présence.

Pour rappel, le numéro de téléphone du presbytère de Combourg : **02 99 73 07 35**

Que l'année 2024 vous apporte joie et santé

**Pour la communauté
M-C Rouillé**

Le périple d'Emmanuel



J'ai dévoré le livre de Sylvain Tesson « Mes chemins noirs » ; en fermant le livre je me suis vu dans ses pas -en toute modestie- pour une grande escapade à travers la France métropolitaine.

De Menton à Meillac, ce chemin, je l'ai pensé dans ses étapes, imaginé dans les situations à vivre-entre difficultés, beautés traversées entre paysages et rencontres.

La fin d'une activité professionnelle, riche, prenante quelque fois difficile méritait une sortie par le haut ! Et comme Sylvain Tesson qui s'est « reconstruit » à travers sa traversée, ma déambulation fait transition entre ces deux statuts et rythme de vie.

Cela étant, il fallait préparer et aussi me préparer ! ; en effet, je ne suis pas sportif, et marcheur, un peu ! La préparation psychologique était « en route » depuis l'automne et les marches d'entraînement quotidiennes à travers les sentiers de Meillac étaient bien nécessaires ! Tandis que le choix des équipements telles que vêtements, tente, sac de couchage et autres fut plus longs et nécessitants conseils au regard des espaces qui seront traversés.

Tout cela fut donc une première étape et déterminante quant à la réussite de notre futur périple !

Nous voilà proche du départ et la réforme des retraites me « rattrape » ; les trains sont annulés !

Un créneau ferroviaire s'ouvre et je m'engouffre dans les deux trains disponibles, Rennes-Paris puis Paris-Menton (en train de nuit). Me voilà sur la promenade face à la mer Méditerranée !

C'est donc ici, à Menton que l'aventure débute : 70 jours de marche pour environ 1540 kms avec 50 bivouacs, 60 boîtes de sardines et de nombreux kilogrammes de riz et de pâtes et sans oublier 2 paires de chaussures avec de magnifiques rencontres, des invités, une correspondance quotidienne, pleine de questions, d'encouragement et bien sûr sans oublier le soutien sans faille de Marie, mon épouse.

Quatre grands repères étaient dès le départ bien inscrits dans ma carte mentale ! La traversée du Rhône, le mont Lozère, la traversée de La Loire et enfin le chemin de halage du canal d'Ile et Rance !

Un démarrage plutôt difficile !

La gare de Menton est en travaux, je la quitte sans prendre la photo. Avec mon chariot et sac à dos, je fais ma première halte dans un bar pour un petit déjeuner conventionnel sans oublier le « plein » d'eau.

Cette première journée n'est pas simple ; le GR (sentier de Grande Randonnée) me donne rapidement à voir, puis j'oublie ma carte IGN ! Plus loin, je perds la signalétique du GR (marque Rouge et Blanche) La première journée est riche en petites négligences de ma part.

Plus haut, trouver un bivouac pour ma première nuit ne fut pas simple en raison d'un urbanisme gourmand d'espaces ; c'est en contre-bas d'une petite route que je trouve un espace plat, cette première nuit fut tranquille !

Peu à peu, j'acquière le rythme et les réflexes nécessaires pour une marche plus sereine ! Les journées de marche s'enchaînent.

Au dixième jour de marche, le GR99 passe à proximité » du camp militaire de Canjuers », garrigue avec une végétation arbustive dense, chemin très rocailleux me rend la progression



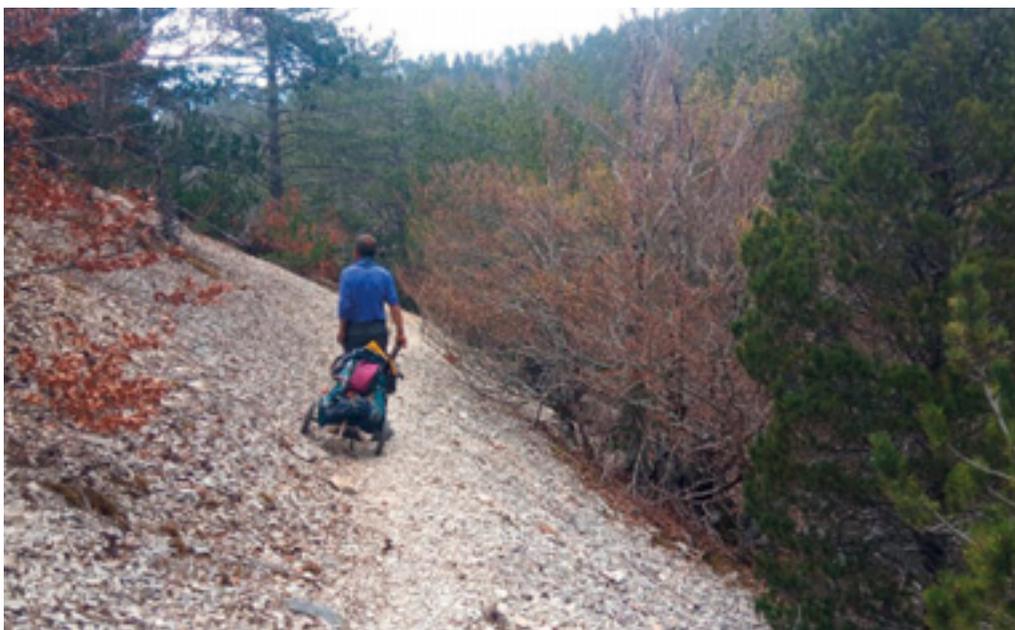
difficile ; une mauvaise chute -un doigt largement entaillé- me questionne quant à mon organisation et vigilance dans ma déambulation solitaire la pharmacie de premiers secours préparée par Marie prend ici toute son importance !

Où Je deviens un vrai randonneur !

Cela n'est pas moi qui le dit ; la traversée de... de La Bastide à Aiguine via Comps sur Artuby est magnifique ; entre les paysages, les moments de solitudes m'ont fait croiser quelques randonneurs et aussi les habitants ; je passe alors pour un fada ! Et aussi pour un « vrai randonneur » car je marche depuis Menton vers Saint Malo (Meillac n'est pas encore assez connu !)

La traversée du Rhône : moment d'émotions ; 400 kms parcourus et un regard interrogatif quant aux paysages traversés.

A saint Saturnin, un ami d'enfance me rejoint, nous cheminons dans la forêt de cèdres du Ventouret, via Sault -magnifique village perché dans lequel nous croisons Élisabeth qui nous invite à sa table pour un copieux petit déjeuner et qui ensuite nous guide vers le « refuge » le Mas Forest » vers 1200 mètres d'altitude.



A Vaison La Romaine, Je poursuis seul vers le Rhône ; mon impatience est grande ; chemin faisant, je traverse maintenant les vignobles la rencontre avec les vignerons portent toujours la question de l'eau ; un me dit, je cite « la question dorénavant, ce n'est pas de savoir si il y aura du raisin, c'est de savoir si on aura de l'eau à boire » ; cela fait 100 jours qu'il n'y pas eu de pluie.

La traversée de la vallée vers le Rhône est venteuse, je côtoie alors les lignes SNCF et TGV, puis l'autoroute, le canal parallèle au Rhône avant d'atteindre le pont sur le Rhône ! Émotion !

Je suis un peu déçu ; en effet le fleuve me semble bien petit dans son lit ; dorénavant, l'Ardèche et le Massif central sont devant moi après 20 jours de marche.

Nous voici dans le Massif Central !

Nous suivons la rivière l'Ardèche en direction de Les Vans par le GR 4 (GR de la Méditerranée à l'Atlantique) et traversons de nombreuses forêts en solitaire (chênes verts, buis et salsepareille !). Les bivouacs en forêts sont sonores ! Entre les chouettes et les chevreuils et sangliers, je dois interpeller tout ce beau monde !

Les Vans, Villefort m'amènent peu à peu vers de nouveaux paysages et activités ; je quitte le calcaire pour le schiste et le granite ; voici donc le châtaignier et surtout l'eau qui semble jaillir de partout !

Au-dessus de Villefort, l'élevage prend sa place. Je vise via le GR44 l'Aubrac et son village mythique : Aumont Aubrac !

C'est à Le Bleyard que Christophe me rejoint pour une marche vers le Mont Lozère puis sur le plateau des Margeride, véritable château d'eau.

C'est à partir de ce village, que nous ferons avec Christophe la montée au Mont Lozère et aussi pour une nuit de bivouac. Magnifique paysage que ce mont avec sa végétation rase faite de bruyère, de graminée et de multitudes de fleurs, narcisses, jonquilles, pensées...

Fournel, Maurines, je suis sur le plateau entre 1000 et 1100 mètres, les vaches Aubrac commencent à me saluer ! Souvent intriguées par mon chariot ; la météo n'est pas simple et je dois accepter vent, neige et pluie !

A Paulhac, entre cantal et Lozère, le temps semble s'être arrêté, je peux y voir les hommages rendus aux nombreux résistants dans cette région reculée. La boulangère itinérante aiguise mon appétit, je discute avec plaisir avec quelques personnes qui attendent ce passage hebdomadaire ! Une vraie mission de service public mais le pain est un peu plus

cher ; dans ces espaces, c'est un peu la double peine (peu de communication et accès aux services plus difficiles).

De Le Bleyard à Murat, j'ai ainsi cheminé au-dessus de 1000 mètres dans de magnifique paysages faits de plateaux et vallées avec l'eau partout jaillissante de rochers, de prairies tourbeuses ; une eau claire qui alimente de nombreuses fontaines et ces dernières nous indiquent « eau non contrôlée » ; fontaines qui souvent, ont rempli mes gourdes !

Je traverse Condat avec l'espoir de trouver du gaz pour mon réchaud, mais non ! je dois en limiter l'usage ! Mon objectif est de contourner le Puy Marie et le Pas de Peyrol en passant par Diennes afin de retrouver le GR4 sur le plateau du Limon ; vaste étendue faite de prairies, de rochers et de burons ; la

rencontre avec un éleveur qui m'explique les dégâts dans les prairies par les rats-taupiers ; où sont les rapaces et renards ? Face au vent, il me suggère un lieu de bivouac à l'abri.

Que d'eau ! Entre ruisseaux, tourbières, lacs le cantal et la Corrèze sont véritablement les châteaux d'eau qui assurent nos grandes rivières et fleuves ; ainsi , j'ai pu enjambée la Creuse a sa source, avec sa couleur « brune tourbe » et limpidité, je la retrouverais dans la vallée de La Loire lors de sa confluence avec cette dernière ; sacré responsabilité pour ces espaces qui se « battent » avec leurs services publics et en même temps offrent une eau de qualité aux régions traversées à la fois par la Vienne, la Creuse, la Truyère et bien d'autres encore !

La grandeur des paysages entre Mont Lozère et Cantal

Par Montboutif-village natal du président Pompidou-, la Corrèze et la Creuse nous offrent de magnifiques paysages ainsi que de belles rencontres. A Meymac, le gîte « Le Club de Corrèze » m'a séché ! et remis sur pied !

La traversée du département de la Creuse est mouillée ! Un bivouac sous un tunnel maraîcher me sauve d'un vrai déluge ! Plus loin, un villageois m'héberge dans son garage, et Anne-Claire, m'accueille à sa table, quel luxe !

Après avoir « coupé » la Méridienne verte, l'Indre arrive à grands pas, Saint Séveré avec sa célèbre halle qui a accueilli Jacques Tati pour le film « Jour de fête » est toujours dynamique ; j'ai pu y voir le cinéma mobile du Conseil Régional du Centre. Enfin, le Boischaud Sud avec Georges Sand nous accueille d'abord à Noyant puis à Saint Chartier.

Le GR 4 se poursuit en suivant la vallée de L'Indre à travers la plaine centrale avec son océan de céréales ; cheminement un peu monotone ! J'évite la traversée de Tours et sa densité urbaine et je rattrape la vallée de La Loire via Paulmy, Les Ormes, Descartes et Chinon.

Le vignoble de Chinon est devant nous ainsi que la centrale nucléaire de Chinon ; renseignements pris, les grands pylônes Edf sont orientés vers la Bretagne !

Les prés de la vallée de La Loire abritent une population de moustiques qui occupent bien la place ! Le bivouac n'est pas simple dans cet environnement ! Saumur se rapproche et je me prépare à franchir ce second grand repère qu'est le fleuve. Sur le pont, je suis interpellé par un couple qui est intrigué par ma présence ; entre « performance physique » et aussi émotion, ils sont très intéressés par ma déambulation !

L'ouest nous appelle et nous attend !

Je suis dorénavant dans l'Ouest ! Et je franchis le méridien de Greenwich .Mon rythme de marche est assuré avec environ 28 à 30 kms journalier. La Sarthe nous accueille : le Lude, La Flèche, Sablé via les GR35 et GR 365.

La visite du village de Asnieres avec mon fils nous rapproche de Laval et nous arrivons à l'entrée en Bretagne via la Gravelle, nous franchissons ainsi l'autoroute vers Vitré via le château de la comtesse de Ségur. Nous retrouvons le GR 37 à Vitré que nous ne quitterons plus et ce jusqu'à Hédé !

La campagne bretonne apparaît entre ses grands troupeaux, prairies et semis de maïs en cours. Les grandes unités de stockage de céréales et de fabrication d'aliments pour bétail apparaissent de façon régulière dans le paysage.

La forêt domaniale de Saint Aubin du Cormier nous propose un sentier parmi rochers, espaces humides et hêtraies, tout cela pendant environ 4 heures !

Deux bivouacs sont prévus, le premier est à Andouillé Neuville ; un chevreuil est curieux de me voir ainsi installé et le second est après la Plousiere à proximité du canal d'Ille et Rance.

Je suis face à la « dernière marche » de ma déambulation ; après 70 jours de marche le canal est en vue !

La rencontre avec deux randonneuses qui m'invitent à leur table me permet de reprendre « pied » dans le monde social !

Une arrivée pleine de joie

Cette dernière journée de marche se fait avec Marie, mon épouse qui m'a accompagnée à distance durant ce périple de 70 jours. Elle a voulu inviter des amis et notre arrivée à la maison fut ainsi une immense joie et aussi faite d'émotions.

Nous voilà donc de retour et cette traversée de la France fut faite de rencontres magnifiques avec des gens toujours accueillants, je n'ai jamais vécu de situations agressives dans les marches et lors de mes bivouacs.

Les paysages traversés nous ont montré leur richesse et aussi leur fragilité ; voire leur dégradation -entre érosion, incendies, urbanisation – et dans ce contexte de changement, la question de l'eau reste le point que nous avons entendu le plus tout au long de notre chemin.



Portrait d'EVT



La société Événements Voiles Traditions est née en 2008 de la volonté de ses deux fondateurs, Jeff WAGNER et Nadège PAVEC. Autour d'eux, l'équipe se compose actuellement de 4 personnes : 3 salariés et un intérimaire. EVT s'entoure régulièrement d'intermittents du spectacle ou contractuels en fonction des chantiers en cours.

L'objectif, réunir leurs compétences au sein d'une même structure et au service du patrimoine maritime et fluvial.

EVT propose différents services en Bretagne et plus largement dans le Grand Ouest comme :

- La conception et l'organisation de de manifestations événementielles, principalement à caractère maritime ou fluvial, mais pas exclusivement.
- La conception, la restauration et l'entretien de voiliers du patrimoine et de gréements traditionnels, ainsi que la fourniture de matériels spécifiques dédiés à ce type d'unités.
- La prestation de services techniques maritimes et fluviaux,

comme le transport par voie terrestre, fluviale ou le grutage de bateaux.

- La diffusion des solutions Marinefloor Europe (pontons modulaires flottants, bases à bateau) pour des applications nautiques, portuaires, événementielles ou BTP.

Ancrée depuis deux décennies dans son territoire et dans le patrimoine maritime et fluvial, la société EVT tisse et entretient des liens étroits avec tous les acteurs du domaine : marins, mariniers, associations, collectivités locales, professionnels de la culture et du patrimoine, professionnels du nautisme et de la sécurité en mer, de la maintenance, de la restauration, de la manutention.

Notre arrivée à Meillac

Nous sommes arrivés sur Meillac en 2010 et un an plus tard, nous devenons propriétaires.

Sa situation est idéale par rapport à notre zone d'activité. Fin 2015, nous avons l'opportunité d'acquérir un bâtiment pour y installer notre atelier, on franchit rapidement le pas de regrouper l'ensemble de nos activités sur Meillac lesquelles jusque-là étaient divisées entre Meillac et Douarnenez.

L'entrée de notre fille à l'école nous a incité à nous impliquer dans la vie associative meillacoise notamment pour créer du lien et faire de nouvelles connaissances (APEEP

pour Nadège et au Comité d'Animation pour Jeff).

C'est une ville qui a su se développer ces dernières années et où il fait bon vivre !

Qui sont-ils ?

JEFF WAGNER

Baroudeur au parcours riche et atypique, il est entre autres un des derniers gréeurs traditionnels français et un organisateur de Fêtes Maritimes reconnu depuis plus de 20 ans. Il passe son enfance à New York sur les rives du Long Island Sound et navigue régulièrement sur une goélette du milieu du 19^e siècle, restaurée par le musée Mystic Seaport.

De retour en France, il intégrera la Marine nationale à 16 ans. Jusqu'à son arrivée au culot sur le Belem à Paris pour sa restauration.

Il découvrira ensuite avec le Belem la ville de Douarnenez, berceau du patrimoine maritime et débutera une nouvelle

aventure... Entre gréeur au Port-Musée de Douarnenez et chef de bord du cotre pilote Solweig, il quittera un temps Douarnenez pour naviguer sur plusieurs voiliers traditionnels (Recouvrance, Corentin, Belle Angèle...). A la suite de ces expériences, il rejoindra l'organisation des Fêtes Maritimes de Douarnenez.

C'est au changement de millénaire qu'il crée une première version d'EVT, sous forme associative, pour proposer ses services de gréeur et d'organisateur de fêtes maritimes. Il s'ouvrira en parallèle au monde de la batellerie sur la Loire. Sa rencontre avec Nadège, spécialiste de l'événementiel, transformera l'association EVT, devenue incontournable, en société...

Jeff, mises à part ses qualités techniques et son expérience hors norme, est un « forban » au grand cœur, passionné, libre et indépendant. Pour plus de détails sur son parcours, lisez l'excellent reportage que le Chasse Marée lui a dédié. Une consécration !

NADÈGE PAVEC

Bigoudène d'origine, Nadège est issue d'une famille sans lien particulier avec la mer. Elle fait des études de commerce à Nantes, avec une spécialisation en événementiel, et est embauchée par le Crédit Agricole du Finistère dans le cadre du partenariat des Fêtes Maritimes de Brest.

Elle rejoint ainsi le domaine du patrimoine maritime, qui lui fera croiser le chemin de Jeff lors d'une mission pour les Fêtes maritimes de Douarnenez. Elle naviguera entre les événements maritimes locaux, chargée notamment de la gestion des villages de courses au large : la Transat AG2R, la Solitaire du Figaro, la Transat Belle-Île-en-Mer-Marie-Galante. Elle se passionne pour le patrimoine maritime, son côté humain, les histoires d'anciens, la qualité des échanges avec les acteurs...

Nadège est une battante, organisatrice et gestionnaire des dossiers d'EVT tout au long de l'année et femme de terrain lors des événements. Dotée d'une capacité d'adaptation hors-norme et d'une grande qualité relationnelle, polyvalente et passionnée, elle est le binôme parfait de Jeff pour des projets menés de mains de maîtres.

Leurs événements et projets 2024

Devant cette année qui se termine, 2023 boucle une année riche pour EVT.

Les rassemblements de bateaux de la Semaine du Golfe du Morbihan (1300 bateaux – 200 000 visiteurs) et du Festival de Loire d'Orléans (240 bateaux – 650 000 visiteurs), EVT, avec son équipe a coordonné leur partie nautique. Un travail de près d'un an et demi.

Pour le gréement, cette fin d'année sera marquée par le démâtage du dernier terre-neuvier à voiles français, Le Marité, basé à Granville.

Côté pontons modulaires, des locations et ventes diverses (tournage cinéma, compétition de rugby sur l'eau, de triathlon, aménagement portuaire, etc..) sans oublier la volonté de soutenir des associations de la Bretagne Romantique (Club Canoë-Kayak 3 Rivières à Saint-Domineuc, Les Barges Ô à Meillac).

Toute l'équipe EVT vous souhaite bon vent pour l'année 2024 !

Comment les contacter :

<https://www.facebook.com/evtpatrimoine/>
<https://www.instagram.com/evtpatrimoine/?hl=fr>
<https://www.youtube.com/channel/UCvMDmf64L3lwKFj-D-38tgQ>
EVT – Le Bourg – 35270 Meillac – 06.84.13.32.09

État Civil 2023

Naissances

LE PAGE Célia, née le 24 mai
HAUTIER Klaus, né le 1er juillet
LAMY Albane, née le 15 juillet
LAMY Marceau, né le 15 juillet

Mariages

RENAIS Julien et GOUËC Camille, le 1er juillet
DELHORME Manuel et FIÉVET Véronique, le 08 juillet
GUILLEMIN Sébastien et RAVELLI Julie, le 22 juillet
ANDRÉ Yoann et MOGÉ Jennifer, le 16 septembre
HEURTEVENT Sébastien et MAIGROT Pierre, le 23 septembre

Décès

PERRIER Berthe Veuve LANOS, décédée le 18 mai

Avant



Après